

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 DDCT 29 Modification de la fixation des périmètres et des noms des Conseils de quartier de Paris Centre.

Mme Anouch TORANIAN, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2143-1, L 2511-10-1 et L 2511-13 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021, par lequel la Maire de Paris propose de modifier la fixation des périmètres et des noms des Conseils de quartier de Paris Centre ;

Vu l'avis du Conseil de secteur Paris Centre en date du 29 mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Anouch TORANIAN, au nom de la 7ème Commission,

Délibère :

Les limites territoriales et les noms des conseils de quartier de Paris Centre sont modifiés et adoptés comme suit :

Louvre - Opéra

Périmètre compris entre l'axe Amiral de Coligny/Louvre/Montmartre à l'Est et l'axe Place de la Concorde/rue Saint-Florentin/rue chevalier de Saint-Georges/ rue Duphot/boulevard de la Madeleine/des Capucines/des Italiens à l'Ouest, et le Boulevard Montmartre au Nord et les quais des Tuileries/Aimée Césaire/François Mitterrand au Sud

Sentier - Arts et Métiers

Périmètre compris entre l'axe Temple/Turbigo à l'Est et les rues Montmartre et Louvre à l'Ouest, et entre les boulevards Saint-Martin, Saint-Denis, de Bonne Nouvelle et Poissonnière au Nord et l'axe Saint-Martin/Réaumur/Aboukir au Sud.

Temple - Enfants Rouges

Périmètre compris entre les boulevards Filles du Calvaire et Temple à l'Est et l'axe Temple/Turbigo/Beaubourg à l'Ouest, et la place de la République au Nord et l'axe Gravilliers/Pastourelle/Poitou/Pont aux Choux au Sud.

Halles - Beaubourg - Montorgueil

Périmètre compris entre l'axe Renard/Beaubourg à l'Est et la rue du Louvre à l'Ouest, et entre l'axe Turbigo/Saint-Martin/Réaumur/Aboukir au Nord et la rue de Rivoli au Sud.

Marais - Archives

Périmètre compris entre la rue Vieille du Temple à l'Est et l'axe Beaubourg/Renard à l'Ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au Nord et la rue de Rivoli au Sud.

Marais - Place des Vosges

Périmètre compris entre le boulevard Beaumarchais à l'est et la rue Vieille du Temple à l'Ouest, et entre l'axe Pont aux Choux/Poitou au Nord et l'axe Saint-Antoine/Rivoli.

Seine

Périmètre compris entre la rue de l'Amiral de Coligny à l'est et le Boulevard Bourdon à l'Ouest, et entre l'axe Rivoli/Saint-Antoine au Nord et les îles Saint-Louis et de la Cité au Sud.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO